

LA MEDICALE VIE-PREVOYANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2018

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale, pour vous exposer la situation et l'activité de votre association, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

1) ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

En 2018, les affaires nouvelles baissent de 13,6% en nombre et de 7,5% en montant. Le taux de résiliation, quant à lui, est en diminution de 9,5% en nombre et de 6,4% en valeur. Au final, le portefeuille reste stable par rapport à 2017, avec une augmentation de 1,9% en nombre et de 4% en valeur. Il est à noter que le portefeuille de la MVP représente une partie importante du portefeuille de La Médicale.

L'activité par branche est détaillée ci-dessous :

▪ Assurance-crédit

Dans un marché moins favorable que celui de 2017, les affaires nouvelles diminuent de 20% en nombre et de 12% en valeur.

Les résiliations sont en baisse par rapport à 2017 : - 11% en nombre et - 12% en valeur.

Au global, le portefeuille est en augmentation régulière de 2,4% en nombre et de 4,6% en montant.

▪ Frais de santé

Par rapport à 2017, les affaires nouvelles progressent de 0,3% en nombre et de 2,5% en valeur.

Les résiliations continuent à diminuer pour atteindre -5,4% en nombre et -7,8% en valeur.

Le portefeuille est assez stable dans sa progression autour de 4%.

- **Prévoyance**

En 2017, les affaires nouvelles diminuent d'environ 10% en nombre mais moins fortement en valeur (-1,2%).

Les résiliations sont certes en diminution mais restent à un niveau élevé. Elles sont toujours impactées par le marché et la concurrence ainsi que par le vieillissement du portefeuille.

Le portefeuille évolue positivement en termes de valeur (+4%) mais diminue légèrement en termes de nombre de contrats (-0,5%).

- Activité Vie

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2018 s'élève à 62,7 M€, en baisse de 8,3%. La collecte a été fortement impactée par l'année blanche fiscale. La collecte nette atteint 33 M€ en progression quasi flat. Le taux d'UC sur la collecte nette s'établit à 25%. L'encours progresse de 2% pour atteindre les 975 M€. Par contre le taux d'UC sur l'encours est en baisse à 18 %.

- Synthèse du chiffre d'affaires réalisé au travers des contrats souscrits par l'association sur les 5 derniers exercices :

Le chiffre d'affaires réalisé au travers des contrats souscrits par l'Association aussi bien en Prévoyance – Frais de santé qu'en Epargne est le suivant :

En M€

	<i>Exercice 2014</i>	<i>Exercice 2015</i>	<i>Exercice 2016</i>	<i>Exercice 2017</i>	<i>Exercice 2018</i>
<i>Prévoyance – Frais de Santé – Assurance-Crédit</i>	272	286	304	321	333
<i>Epargne – Retraite</i>	67,0	69	64,5	68,4	62,73

2) CONTRATS D'EPARGNE ASSURANCE VIE SOUSCRITS AUPRES DE PREDICA :

Les résultats de l'exercice 2018 ont permis de revaloriser les encours à effet du 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Produits	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux en cas de sortie 2019⁽¹⁾
-----------------	------------------	------------------	------------------	---

Produits commercialisés

MEDICALE INVESTISSEMENT 2	1,70%	1,70%	1,80%	0,90% à 1,44%
MEDICALE HORIZON 2	1,25%	1,25%	1,35%	0,81% à 1,08%
MEDICALE HORIZON MADELIN 2	1,70%	1,70%	1,90%	0,95% à 1,52%

Produits fermés à la commercialisation

MEDICALE INVESTISSEMENT 1	1,70%	1,70%	1,80%	0,90% à 1,44%
MEDIC-EPARGNE 1 et 2	0,75%	0,75%	0,75%	0,38% à 0,60%
MEDI-RETRAITE				

Souscription depuis le 01/06/95	0,75%	0,75%	0,75%	0,38% à 0,60%
Versement programmés	4,50%	4,50%	4,50%	0,38% à 0,60%
Versement libres avant le 31/12/97	4,50%	4,50%	4,50%	0,38% à 0,60%
Versement libres depuis le 01/01/98	0,75%	0,75%	0,75%	0,38% à 0,60%
MEDI-RESSOURCES	0,75%	0,75%	0,75%	0,38% à 0,60%
MEDICALE RETRAITE PROFESSIONNELS 1 et 2	1,70%	1,70%	1,90%	0,95% à 1,52%
MEDICALE RETRAITE 1 et 2	1,70%	1,70%	1,90%	0,95% à 1,52%
MEDICALE HORIZON	1,25%	1,25%	1,35%	0,81% à 1,08%
MEDICALE HORIZON MADELIN	1,70%	1,70%	1,90%	0,95% à 1,52%
MEDICALE PATRIMOINE	1,20%	1,20%	1,30%	0,65% à 1,04%
MEDICALE EPARGNE (PEP et non PEP)	0,75%	0,75%	0,75%	0,38% à 0,60%
MEDICALE REVENUS	0,75%	0,75%	0,75%	0,38% à 0,60%

(1) taux en vigueur au 1^{er} janvier qui s'applique en cas de sortie en cours d'année. Ce taux varie selon les cas de sortie et est révisable en cours d'année.

Pour le contrat Médicale Sérénité, les taux servis sur 2018 par SPIRICA sont compris entre 0,35% à 2,50%.

3) ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018 ET BUDGET 2019 ET PREVISIONNEL 2020

a) Comptes de l'association

Le conseil d'administration en date du 16 mars 2018 a, conformément à l'article 6 des statuts, et afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'Association, maintenu la cotisation à un montant de 1,30 € par nouvelle adhésion.

Au vu des nouvelles adhésions enregistrées à fin 2018, l'association bénéficie ainsi de ressources propres à hauteur de 34 014,50 € (montant des cotisations).

Il convient de rajouter au montant des cotisations :

- le report à nouveau de l'exercice 2018 à hauteur de 112 476,06 €
- les intérêts du Livret A à hauteur de 205,55 €

Les charges de l'exercice, d'un montant total de 23 827,32 €, se décomposent comme suit :

- travaux administratifs	14 038,94 €
- assurance RCMS	3 434,04 €
- frais d'organisation de l'assemblée générale	1 062,43 €
- frais de déplacement	708,75 €
- frais d'actualisation du site	0,00 €
- indemnités de présence	4 350,00 €
- frais bancaires	0,36 €
- frais d'acte	232,80 €

Le solde de trésorerie, au 31 décembre 2018, s'élève à 122 896,31 €.

Les comptes de l'Association font apparaître au 31 décembre 2018 un résultat bénéficiaire de 10 392,73 €.

b) Budget 2019 et prévisionnel 2020

Ressources 2019 :

Report à nouveau 2018 112 476,06 €

Résultat 2018 10 392,73 €

Total des ressources 2019 122 869,33 €

POSTES	Budget 2018	Dépenses engagées en 2018	Budget 2019	Budget Prévisionnel 2020
Frais et intérêts compte bancaire	55,00 €	0,36 €	70,00 €	70,00 €
Assurance RCMS	3 500,00 €	3 434,04 €	3 500,00 €	3 500,00 €
Indemnités administrateurs	4 500,00 €	4 350,00 €	5 250,00 €	5 250,00 €
Frais de déplacement	1 000,00 €	708,75 €	2 200,00 €	1 000,00 €
Travaux administratifs (juridiques, comptables et logistique + traitement coupons)	14 000,00 €	14 038,94 €	15 500,00 €	15 000,00 €
Frais site internet	7 000,00 €	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €
Assemblée Générale (frais d'organisation)	2 000,00 €	1 062,43 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Conseils d'Administration (frais d'organisation - frais de mission)	500,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €
Convocation AG (Pris en charge par l'assureur)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres Frais de Fonctionnement (Honoraires Conseils)	1 000,00 €	232,80 €	1 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL	33 555,00 €	23 827,32 €	37 520,00 €	27 820,00 €

4) RESSOURCES DE L'ASSOCIATION POUR 2019:

Le conseil d'administration a décidé, conformément à l'article 6 des statuts, et afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'Association, de maintenir la cotisation à un montant de 1,30 € par nouvelle adhésion.

5) RAPPORT DES AVENANTS ET CONTRATS SIGNES EN 2018 PAR LE CONSEIL

Conformément à la possibilité offerte par les nouvelles dispositions réglementaires, l'assemblée générale a délégué, par décision en date du 21 septembre 2017, pour une durée maximum de dix-huit mois, le pouvoir au conseil de signer un ou plusieurs avenants aux contrats groupe souscrits, et ce dans les matières suivantes :

- adaptation des contrats, directement liée à des modifications réglementaires,

- modification des contrats de prévoyance Médiprat, La Médicale Associés et Prévoyance Infirmiers
 - o Modification de la structure tarifaire et évolution de la clause tarifaire
 - o Enrichissement de la garantie invalidité avec seuil de déclenchement abaissé
 - o Modification de la clause « exonération des cotisations »
 - o Autres évolutions contractuelles
 - modification des contrats « santé » en cours de commercialisation
 - o Evolution des garanties Intégration d'une garantie assistance
- toute modification de nature à apporter plus de clarté dans la rédaction des notices d'information remises aux adhérents, sans que cette rédaction ne puisse modifier les droits et obligations des parties.

Les avenants et contrats signés en 2018 portaient essentiellement sur :

- Evolution du contrat Médiprat

- Ajout d'une nouvelle option 15% en Invalidité professionnelle, modification des âges de souscription et d'expiration des garanties, limitation de l'exonération de la cotisation aux garanties ITT et Invalidité,

Date d'effet 27 avril 2018

- Evolution du contrat La Médicale Santé

- Mise en place d'un Bonus optique et dentaire, remboursement forfaitaire en optique en fonction du type de verres (simples, complexes et hypercomplexes), ajout de pratiques médicales et modification de la prestation en médecines douces.

Date d'effet 12 juin 2018

- Evolution des contrats Médicale Investissement 1 et 2

- Mise en place d'une participation aux bénéfices préférentielle en fonction de l'encours investi sur des supports en unités de compte. Cette modification est limitée à 2 ans.

Date d'effet 1 janvier 2019

- Ajout de supports sur les contrats Médicale Investissement 1 et 2, Médicale Horizon 1 et 2 et Médicale Horizon Madelin 1 et 2 et sur le contrats La Médicale Sérénité

- Ajout de supports dans le cadre de l'allocation guidée :
 - o Amundi Actions Minergior P - ISIN :FR0010478768
 - o Fidelity Funds Global Technology Fund A - ISIN :LU1213836080
 - o BGF Fixed Income Global Opportunities Fund A2 Eur Hedged

Date d'effet avril 2018

- Ajout de supports dans le cadre de la gestion libre :
 - o Amundi Rendement Plus - ISIN : FR0010820332

- First Eagle Amundi International Funds - ISIN : LU0565135745
- Keren Patrimoine - ISIN : FR0000980427 (ne concerne que le contrat La Médicale Sérénité (SPIRICA)).

Date d'effet avril 2018

■ Ajout de fonds à formule sur La Médicale Sérénité

- Phoenix Eurostoxx Mai 2018

Date d'effet avril 2018

- Phoenix Eurostoxx octobre 2018

Date d'effet septembre 2018

■ Ajout de support FCPR sur La Médicale Sérénité

- NexStage Croissance et
- FCPR Amundi Megatendances AV.

Date d'effet décembre 2018

■ Modification de tous les contrats souscrits par l'Association

- Tous les contrats souscrits par l'Association ont fait l'objet d'une modification afin de les adapter à la réglementation GDPR et à la réglementation relative aux sanctions internationales

Un tableau récapitulatif des avenants et contrats signés en 2018 est annexé au présent rapport.

Il est demandé à l'assemblée générale de renouveler la délégation dans les termes suivants :

« L'Assemblée générale délègue au Conseil d'administration, et pour une durée de 18 mois à compter de ce jour, le pouvoir de négocier tout avenant aux contrats groupe en cours souscrits par l'Association auprès des Sociétés d'Assurances aux fins de les adapter :

- adaptation des contrats directement liée à des modifications réglementaires,
- modification des contrats de prévoyance, des contrats de santé et des contrats emprunteur,
- toute modification de nature à apporter plus de clarté dans la rédaction des notices d'information remises aux adhérents, sans que cette rédaction ne puisse modifier les droits et obligations des parties.

En cas de signature d'un ou plusieurs avenants, le Conseil d'administration en fera rapport à la plus proche Assemblée. »

6) ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2018, le conseil d'administration s'est réuni le 16 mars, le 27 avril, le 12 juin, le 25 septembre et le 12 novembre 2018.

Depuis l'assemblée générale du 12 juin 2018, le Conseil est composé de 6 administrateurs.

Les points abordés et le taux de présence sur chaque Conseil ont été les suivants :

	CA 16/03/2018	CA 27/04/2018	CA 12/06/2018	CA 25/09/2018	CA 12/11/2018
Nombre de présents	3/5	5/5	4/5	6/6	5/6
Ordre du jour	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Arrêté des comptes de l'exercice 2017 et du budget 2018 3) Point sur l'activité 4) Evolution des contrats groupe 5) Taux de PAB 6) Approbation du projet de résolutions à l'Assemblée Générale 2018 7) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point sur l'activité 3) Evolution des contrats groupe 4) Rapport moral et financier 5) Point sur l'organisation de l'assemblée générale 2018 6) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point sur l'Activité 3) Evolution des contrats groupe 4) Point sur l'assemblée générale 2018 5) Questions diverses	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point sur l'activité 3) Evolutions des contrats groupe 4) Point sur l'organisation de l'assemblée générale 2019 5) Questions diverses : Etablissement du calendrier des points de rencontre 2019	1) Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'administration 2) Point sur l'activité 3) Evolution des contrats groupe 4) Evolutions législatives et règlementaires 5) Changement de siège social 6) Assemblée générale et conseils d'administration 2019 7) Point sur les marchés financiers 8) Questions diverses

Au titre de l'exercice 2018, le montant global des indemnités allouées aux administrateurs au titre de leur temps de présence s'élève à : **4 350 euros**.

EXERCICE 2018**AVENANTS ET CONTRATS SIGNES PAR LA MEDICALE VIE-PREVOYANCE**

DATE DE SIGNATURE OU DATE D'EFFET	PRODUIT	AVENANT SOUSCRIPTION	OBJET	CONSEIL ADMINISTRATION
27/04/2018	Médiprat contrat groupe 228- médecins	Avenant	modification Notice d'information : ajout d'une nouvelle option 15% en Invalidité professionnelle, modification des âges de souscription et d'expiration des garanties, limitation de l'exonération de la cotisation aux garanties ITT et Invalidité, mise aux normes GDPR et réglementation internationale.	AG : 12/06/2018
27/04/2018	Médiprat contrat groupe 228- masseurs kinésithérapeutes	Avenant	modification Notice d'information : ajout d'une nouvelle option 15% en Invalidité professionnelle, modification des âges de souscription et d'expiration des garanties, limitation de l'exonération de la cotisation aux garanties ITT et Invalidité, mise aux normes GDPR et réglementation internationale.	AG : 12/06/2018
27/04/2018	Médiprat contrat groupe 228- médecins-podologues	Avenant	modification Notice d'information : ajout d'une nouvelle option 15% en Invalidité professionnelle, modification des âges de souscription et d'expiration des garanties, limitation de l'exonération de la cotisation aux garanties ITT et Invalidité, mise aux normes GDPR et réglementation internationale.	AG : 12/06/2018
27/04/2018	Médiprat contrat groupe 229-chirurgiens dentistes	Avenant	modification Notice d'information : ajout d'une nouvelle option 15% en Invalidité professionnelle, modification des âges de souscription et d'expiration des garanties, limitation de l'exonération de la cotisation aux garanties ITT et Invalidité, mise aux normes GDPR et réglementation internationale.	AG : 12/06/2018
27/04/2018	Médiprat contrat groupe 230-pharmaciens	Avenant	modification Notice d'information : ajout d'une nouvelle option 15% en Invalidité professionnelle, modification des âges de souscription et d'expiration des garanties, limitation de l'exonération de la cotisation aux garanties ITT et Invalidité, mise aux normes GDPR et réglementation internationale.	AG : 12/06/2018

27/04/2018	Médiprat contrat groupe 231-vétérinaires	Avenant	modification Notice d'information : ajout d'une nouvelle option 15% en Invalidité professionnelle, modification des âges de souscription et d'expiration des garanties, limitation de l'exonération de la cotisation aux garanties ITT et Invalidité, mise aux normes GDPR et réglementation internationale.	AG : 12/06/2018
12/06/2018	La Médicale Santé	Avenant	modification Notice d'information : mise en place d'un Bonus optique et dentaire, remboursement forfaitaire en optique en fonction du type de verres (simples, complexes et hypercomplexes), ajout de pratiques médicales et modification de la prestation en médecines douces, mise aux normes GDPR et réglementation internationale.	AG : 12/06/2018
12/06/2018	La Médicale Assurance Emprunteur 263	Avenant	mise aux normes GDPR et réglementation internationale.	AG : 12/06/2018
14/01/2019	La Médicale Assurance Emprunteur 265	Avenant	mise aux normes GDPR et réglementation internationale.	AG : 12/06/2018
18/12/2018	L'assurance liée au Crédit	Avenant	mise aux normes GDPR et réglementation internationale.	AG : 12/06/2018
01/04/2018	Médicale Investissement 1 & 2, Médicale Horizon 1 & 2, Médicale Sérénité	Avenant	ajout de supports en Unités de comptes classiques	16/03/2018
01/04/2018	Médicale Sérénité	Avenant	ajout d'un fonds à formule PHOENIX MAI 2018	16/03/2018
01/01/2019	Médicale Investissement 1 et 2	Avenant	prolongation de l'accord voté en juin 2018 sur la participation aux bénéfices différée (PAB PREF.) pour 2019	25/09/2018
01/09/2018	Médicale Sérénité	Avenant	ajout d'un fonds à formule PHOENIX OCT. 2018	25/09/2018
01/12/2018	Médicale Sérénité	Avenant	ajout de supports FCPR	12/11/2018